

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **13 OCTOBRE** à 20 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 6 octobre 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRANCOIS Agnès, FRABOULET Adélaïde, JOSSET Régis, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie, MOREL Karine

Absent donnant pouvoir : 1 – Nadège LATTE donnant pouvoir à Christelle MARCY

Absent : Joël GOURSAT

Karine MOREL a été élu (e) secrétaire

N° 2026 – 10 - 05

Annule et remplace 2026-09-03

OBJET : Eglise « Restauration d'une peinture » – Approbation du projet, plan de financement et demande de subvention

L'adjoint aux travaux, Alexandre ROUGIÉ, indique qu'il est possible d'entreprendre les travaux de restauration du mobilier dans le cadre du chantier de l'église. Il s'agit d'une peinture « La Sainte Parenté et la Trinité ». La restauration sera réalisée par un professionnel. Nous avons reçu trois devis de professionnels :

- Ocre studio et atelier 15 500 € HT
- Géraldine FRAY 8 150 € HT
- Gwénola CORBIN 15 330 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve la restauration de la peinture**
- **Accepte le devis de FRAY Géraldine d'un montant de 8 150 € HT**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous**
- **Autorise le Maire à effectuer les demandes de subvention**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES	Hors Taxes
Restauration Peinture	8 150
TOTAL DEPENSES	8 150
RECETTES	
Département 50 %	4075
DRAC Bretagne 26,25 %	2139
Autofinancement	1936
TOTAL RECETTES	8 150

PD.


Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

